



P 1603

ID 4836

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Jean Pierre VECCHIOLA

Luxembourg, le 2 novembre 2020

Objet : Votre pétition publique 1603 – Doublement de la faveur fiscale résultant du taux de TVA réduit de 3% lors de construction ou rénovation

Monsieur,

Le courrier du 22 septembre 2020 au sujet d'une poursuite éventuelle de votre pétition sous rubrique reclassée en pétition ordinaire est resté sans suite favorable à ce jour.

Partant, la Commission des Pétitions, réunie en date du 28 octobre 2020, a décidé que l'instruction de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés